

# BULLETIN D'ADHÉSION FLOW JIU-JITSU

FLOW  
JIU-JITSU



SAISON 2025-2026



FLOW  
JIU-JITSU

## TYPE D'ADHÉSION

ADHÉSION ENFANT (4-13ans)

ADHÉSION ADULTE

(cocher une seule case)

## RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'ADHÉRENT

MINEUR(E) Pour les mineurs: nom, prénom, téléphone du représentant légal:

MAJEUR(E) (cocher une seule case)

NOM DE NAISSANCE

NOM D'USAGE (d'époux, d'épouse, si différent du nom de naissance)

PRÉNOM (1er prénom uniquement)

TÉL:

EMAIL:

ADRESSE:

CODE POSTAL:

VILLE/COMMUNE:

DATE DE NAISSANCE:

PAYS DE NAISSANCE:

DÉPARTEMENT DE NAISSANCE:

 (00 si hors de France)

VILLE DE NAISSANCE:

Sexe:

MASCULIN

FÉMININ

NATIONALITÉ:

Si nationalité étrangère: Prénom et nom du père:

Prénom et nom de la mère:

### Signature

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature de l'adhérent

(ou du représentant légal pour les mineurs)

Précédée de la mention :

“Lu et approuvé”

## 1. Acceptation du règlement intérieur

En signant ce bulletin, l'adhérent reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur du club Flow Jiu-Jitsu (disponible sur demande ou sur le site internet) et s'engage à le respecter durant toute la saison sportive.

## 2. Autorisation en cas d'urgence médicale

En cas d'accident ou de malaise survenant pendant une activité encadrée, l'adhérent (ou son représentant légal) autorise le club à prendre toutes les dispositions nécessaires, y compris l'appel aux services médicaux d'urgence.

## 3. Autorisation de publication d'images

L'adhérent autorise le club à utiliser, sans contrepartie, son image (photos ou vidéos prises lors des entraînements ou événements) à des fins de communication interne ou externe, sauf demande écrite contraire.

## 4. Responsabilité en cas d'accident

Le club n'est responsable que durant les activités encadrées. L'adhérent reconnaît que la pratique du Jiu-Jitsu brésilien et du grappling comporte des risques et s'engage à disposer d'une assurance personnelle couvrant les dommages corporels liés à la pratique de ce sport. De plus l'adhérent décharge le club de toute responsabilité en cas de blessure ou d'accident.

## 5. Protection des données personnelles (RGPD)

Les données collectées sont utilisées exclusivement pour la gestion administrative du club. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), l'adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, sur simple demande écrite.

## 6. Rétractation et résiliation

L'adhésion est définitive pour la saison en cours. Aucune demande de résiliation ou de remboursement ne sera acceptée, sauf cas de force majeure dûment justifié.

## 7. Engagement de l'adhérent

L'adhérent certifie que les informations fournies sont exactes et s'engage à respecter les valeurs du club, à adopter un comportement respectueux envers les autres membres, et à participer aux activités dans un esprit sportif. L'adhérent s'engage également à remettre un certificat médical valide avant son premier entraînement.

## 8. Pour les mineurs

Le représentant légal autorise l'adhérent mineur à participer aux activités de FLOW JIU-JITSU et à être transporté en véhicule personnel pour participer aux déplacements. Le représentant légal atteste être informé que FLOW JIU-JITSU n'est pas responsable de l'adhérent mineur en dehors des horaires des créneaux prévus pour les activités.

### Signature

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent

(ou du représentant légal pour les mineurs)

Précédée de la mention :

“Lu et approuvé”